

Il nous faudrait ici une pacotille de femmes du commun, de couleur blanche et accoutumées aux travaux pénibles »<sup>1</sup>.

Ses courses dans l'Ile de France lui suggèrent des projets sur la culture des épices ; les renseignements qu'il reçoit de Madagascar lui font concevoir un plan d'exploitation des gisements de cristal de roche. Il s'enquiert des ressources de Rodrigue et des possibilités d'y développer la chasse à la tortue et la pêche de la baleine. A l'occasion, Dumas se fait économiste, économiste libéral, car il est opposé au monopole du commerce laissé à la Compagnie, aussi bien qu'au monopole des particuliers en matière d'industrie. Il voudrait même voir supprimer la douane qui, en percevant sur les transactions des droits trop élevés, encourage la fraude et empêche l'approvisionnement normal des Mascareignes. « Liberté, voilà le grand secret du commerce des colonies. Celle-ci ne peut subsister et prospérer que par la faveur de l'importation. Tout doit la favoriser. Ce qui la contrarie est un vice dans cette administration. Il faut porter ici l'abondance quand ce serait aux dépens de la cupidité. Il faut attirer au lieu de repousser »<sup>2</sup>.

Attaché par ses goûts personnels et par dix ans de campagnes canadiennes à une vie très simple, Dumas pensait qu'il devait à sa dignité de « Commandant pour le Roi » de déployer une certaine magnificence et de ne rien tolérer qui pût la rabaisser.

Le fait de réunir le Conseil supérieur chargé de l'enregistrement de ses lettres patentes dans un « salon de compagnie », parce qu'il n'y a pas de local spécialement affecté aux audiences, est une « légèreté indécente »<sup>3</sup>. A l'occasion de la Saint Louis, il assiste seul, par suite d'un malentendu, au *Te Deum* traditionnel, sans être accompagné de l'intendant et des magistrats. Cela est « fort extraordinaire », et Dumas l'explique longuement au procureur général Deribes. « Je vous avoue, Monsieur, qu'il me semble que les cérémonies de l'Eglise et du Gouvernement ne doivent pas être traitées avec cette légèreté, qu'il faut procéder en ces matières avec plus de poids et de mesure. Il eût été fort à propos que j'eusse été instruit des

1. Copie de toutes les lettres écrites par M. Dumas, 9 juin 1768, à M. l'Evêque de Bagda (sic).

2. Dépêches de M. Dumas, 26 novembre 1767.

3. Journal de M. Dumas, 15 juillet 1767.